



# SUD APAJH 17

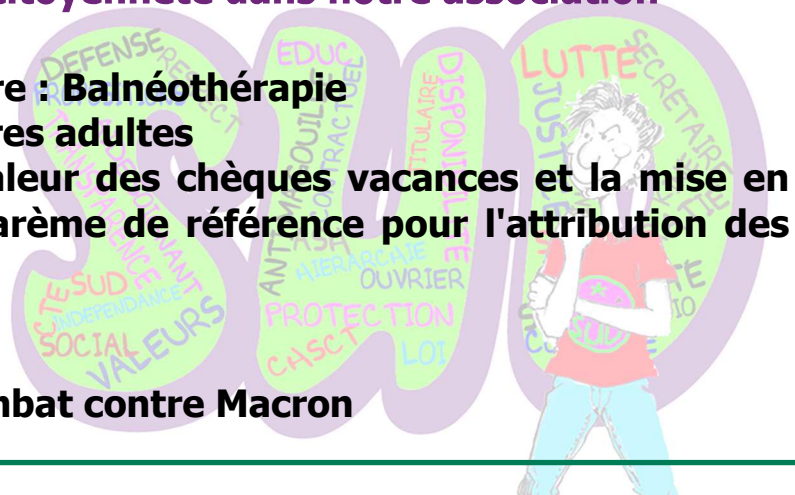
Le journal du syndicat SUD à l'APAJH 17

Septembre Octobre 2017

Salut,

Nous vous proposons notre 4ème édition du journal SUD... et toujours l'information indispensable à la citoyenneté dans notre association

- Réunion du CHSCT extraordinaire : **Balnéothérapie**
- Négociation CT pour les structures adultes
- La forte augmentation de la valeur des chèques vacances et la mise en place du revenu fiscal comme barème de référence pour l'attribution des chèques vacances.
- Les accords d'entreprise
- Réorganisation de l'IME
- Appel à un Front Citoyen de Combat contre Macron



Un nouveau président jeune et moderne pour défendre une société et des rapports sociaux inspirés du 19ème siècle !

Il y a le marketing... et il y a la réalité...

Ce dont Macron est le nom va s'écrire via une succession de reculs sociaux, de renoncements solidaires, de marchandisation de notre secteur, d'austérité budgétaire.

Mais aussi d'attaques sur les salarié-es, leurs droits, leurs niveau de vie, leur retraite, leur protection sociale... d'attaques sur leur vie et celles de leurs familles.

Macron, c'est tout simplement la loi de la jungle où seule la solidarité nous permettra de résister et de combattre.



# SUDistez-vous !

## Réunion du CHSCT extraordinaire : Balnéothérapie

Suite au troisième arrêt maladie longue durée de l'intervenante aide-balnéo, SUD a décidé, en avril dernier, de convoquer un CHSCT extraordinaire. Après investigations, nous avons constaté que plusieurs éléments aggravants pouvaient être déclencheurs de ces arrêts :

- les chloramines
- le travail répété en milieu chaud et humide pouvant entraîner entre autre des troubles musculo-squelettiques
- un travail à temps plein en balnéo (pour les AS et AMP concernés )

La multi-factorialité de ces constats peuvent et ont sûrement entraîné des arrêts maladie

A partir de ces éléments ,nous avons demandé lors de cette réunion exceptionnelle :

- la réduction du temps de travail à mi-temps de l'aide balnéo
- la réduction des taux de chloramines

**Nous avons eu gain de cause, et la direction s'est engagée à :**

- ne pas dépasser le temps de travail de l'aide balnéo de plus d'un mi-temps,
- la pause d'un déchloramineur (fait au mois de juin)

## Négociation CT pour les structures adultes

Comme vous avez pu lire sur le tract SUD du mois de Mai, la proposition de la direction est de passer tous les professionnels à 3 jours de CT.

C'est pour nous déjà un vrai progrès car la direction a entendu nos revendications et nous fait une proposition. ***Cependant, pour SUD, il n'est pas possible de supprimer des acquis sociaux à des professionnels.***

Nous nous battons à tous les niveaux (local et national) pour obtenir une convention collective commune de haut niveau .

Nous souhaitons que le secteur adulte (MAS, SAMSAH et ACCUEIL TEMPORAIRE) bénéficie d'au moins trois jours de CT par trimestre comme certaines catégories de professionnels qui sont sous le même régime !

Nous pointons toujours des différences, de la DISCRIMINATION envers certaines catégories de professionnels. **Ce qui pour nous est injuste et intolérable.**

L'association a les moyens financiers de pouvoir absorber financièrement ces remplacements de CT (nombre de remplacements détaillés dans notre tract de Mai). **Analyses et constats SUD :**

- il existe un excédent budgétaire de 20000 euros sur l'année 2016 (toutes structures confondues)
- nous affirmons qu'une diminution des arrêts pour maladie seraient la première conséquence positive d'un mieux être au travail,
- La direction perçoit une nouvelle cotisation supplémentaire : le CITS (Crédit d'Impôt de Taxe sur les Salaires). Cette taxe doit privilégier la compétitivité et l'EMPLOI sur les associations.

***D'après nos estimations l'association devrait percevoir environ 100 000 euros***

Pour SUD, l'association aura les moyens de FINANCER ces CT et ainsi de privilégier l'EMPLOI.

Suite à la réunion du 4 juillet portant sur la négociation des CT, **nous avons refusé la proposition de la direction**, comme nos collègues CGT et FO, qui consistait à passer tous les professionnels à 3 jours de congés trimestriels pour l'obtention des CT pour tous !!

Notre refus a été entendu par la direction qui doit s'en référer à notre président d'association Mr Morlong. Nous avons donc posé un rendez vous début septembre pour continuer les négociations.

# A suivre...

# Réorganisation de l'IME :

Lors de réunions DP, notre directeur souhaite et exige la restructuration de l'IME en 4 groupes d'internat. Après consultation des plannings proposés et avoir pris l'avis des collègues,

**SUD refuse catégoriquement cette proposition.**

En effet, les plannings proposés ont des rythmes hallucinants;

- des cycles de 7 jours d'affilée,
- des cycles à 52h à suivre,
- une seule journée de repos hebdomadaire

Et on en passe...

La composition des équipes n'est plus que de 5 AMP/AS au lieu de 6 avec le même nombre d'enfants. Pour nous ces plannings n'ont qu'un seul intérêt :

**FAIRE ÉCONOMISER DE LA MASSE SALARIALE (LE FAMEUX GROUPE 2 DONT ON NOUS PARLE TANT) EN FAISANT DE L'AUTO-REPLACEMENT.**

Nous avons informé notre directeur général lors d'une réunion CHSCT, qui apparemment n'était pas au courant, et nous informe qu'il n'est pas forcément pour et que ce passage de fonctionnement en 4 internats n'est pas possible actuellement car il nécessite un changement de projet d'établissement.

**Et comme par hasard, le directeur de l'IME souhaite, maintenant, un changement d'organisation en septembre 2018....**

Pour nous, le passage en 4 équipes d'internat n'est pas la solution car les équipes vont diminuer en nombre, ce qui va entraîner irrémédiablement des cycles de travail plus lourd en terme d'heures et de journée de travail continu.

Ce qui influera inévitablement sur la qualité de prises en charge des enfants, de notre bienveillance, de notre bien-être ..

L'augmentation des arrêts de travail paraît inéluctable. On ne peut pas casser du salarié sous le prétexte de la rentabilité !

A ce sujet, nous tenons à effectuer un petit rectificatif sur notre tract des négociations CT concernant les arrêts de travail de l'IME:

**l'IME comptabilise 1008 jours d'arrêts décomptés et non 100 jours sur l'année 2016 (on a oublié un 8, oups!)**

Comparé au 3445 jours de la MAS vous constaterez qu'il y a quand même un gros différentiel !!

**Au prorata du nombre de salariées ça fait quand même du simple au double !**

Pour SUD, conserver 3 internats et 1 externat est la solution la plus adaptée et viable en terme de qualité de travail auprès des enfants mais aussi de bien être du salarié.

Comment peut-on envisager que travailler 7 jours d'affilée, enchaîner 52h, travailler 1 week-end sur 2, et tout le reste.... puisse être un gage de qualité de travail.

Doit il y avoir un APAJH à 2 vitesses :

- ceux qui travaillent 35h par semaine (7h par jour) ,ont une vie de famille, de vraies plages de repos...
- Et les autres avec des rythmes de travail hallucinants. ON N'EST PAS DES BOEUFSS!!

Cependant, dans l'hypothèse où l'IME garde sa structuration actuelle, une réorganisation des groupes et des plannings peut être la meilleure des solutions afin de tendre vers les objectifs fixés par notre directeur.

**NOUS EN SOMMES PERSUADÉS.**

De plus nous apprenons que la direction s'apprête à remplacer un aide soignant par un contrat de professionnalisation à compter de cet été pour une durée indéterminée.

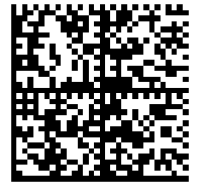
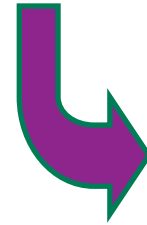
De là à supprimer à **nouveau** un poste, auprès des enfants, dans les années qui viennent pour le redéployer sur des postes dits d'encadrement ...où pour un nouveau projet... il n'y a qu'un pas!!!



La lutte contre la politique que va imposer le gouvernement Macron ne fait que commencer... ça va être une lutte marathon violente et sans

La position du syndicat SUD santé sociaux de la Charente Maritime, dont votre section fait partie, est sans équivoque... Il faut une unité citoyenne de combat qui dépasse les divisions et les différences...

Nous avons clairement exposé notre position dans un tract vidéo :



web

**Retrouvez nos vidéos sur notre page Youtube**

**Parce qu'à SUD,  
la transparence est  
permanente !  
La citoyenneté aussi !**



**Nos coordonnées :**

**Cédric : 06 95 12 56 05 Guillaume : 06 10 15 15 45**

**Email : sud.apajh17@gmail.com**

**SUDISTEZ-VOUS !**